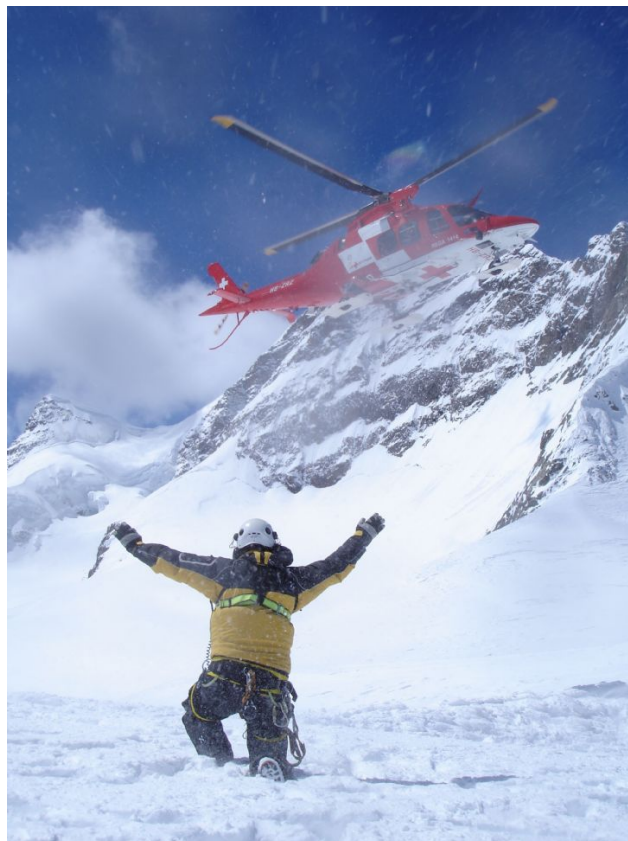


Spécialiste médecine

Toutes les fonctions décrites dans le présent document font référence aux deux sexes.



Ce document rassemble les prérequis nécessaires et définit les points forts de la formation pour devenir Spécialiste Médecine.

Instructions et consignes générales

Du point de vue

- de la Rega: directives médicales de la Rega
- du SAS: document Formation

Supervision

- Rega: La direction médicale de la Rega endosse la responsabilité générale du domaine Médecine du SAS.
Le responsable technique Médecine se charge de la formation (continue) des spécialistes techniques de la discipline.

Contingent et recrutement

- Le nombre de spécialistes techniques Médecine est défini par les responsables régionaux Médecine et les comités des associations régionales/du SAS, en concertation avec le responsable technique Médecine et la direction médicale de la Rega.
- Les responsables régionaux de la spécialité se chargent de recruter les futurs spécialistes techniques Médecine.

Formation

Conditions

- Recommandation du préposé aux secours, du responsable régional Médecine et du président de l'association régionale.
- Médecin disposant d'une formation d'urgentiste, ambulancier diplômé ES ou infirmières qualifiées ayant une formation complémentaire en anesthésie, soins intensifs ou IMC
- Membre actif d'une station de secours (*le spécialiste technique doit être Sauveteur II au plus tard lorsqu'il visite le test d'admission*)
- Disponibilité pour partir en intervention, formation
- Propension à collaborer aux cours (associations régionales, stations de secours)
- Domicile dans une zone d'intervention potentielle
- Age: entre 23 et 50 ans
- Randonneur actif
- Forte compétence sociale

Formation modulaire

La capacité aux interventions couronne un cursus d'environ un an, comprenant les modules ci-après

- Test d'aptitude: Attestation de compétences Check-médicaments E-Learning Rega
- Module de base: SAS/Rega et navigation 1 journée
- Module progressif: Formation alpine 1 1 journée
- Module progressif: Avalanches 2 jours
- Module technique Médecine: Intervention terrestre 1 journée

Apte aux interventions

Formation continue obligatoire & Assurance qualité

- Formation continue centrale Rega ayant trait aux interventions 1 journée tous les 2 ans
- Intervention de sauvetage ou Exercice de sauvetage dans une station de secours 2 jours par an

Ambulancier diplômé ES, infirmières qualifiées

- Attestation de compétences via le check-médicaments réussi chaque année (e-learning)
- Activité professionnelle dans un environnement lié aux secours, accompagnée de formations et de développements y relatifs

Médecins

- Activité professionnelle dans le domaine médical, avec les formations et développements correspondants ainsi qu'expérience en médecine urgentiste

Points forts de la formation

Formation (continue)

- La formation technique pratique se fonde sur les directives de la direction technique Médecine et de la direction technique en général.
- La formation médicale connexe se fonde sur les directives de la direction technique Médecine.

Démission

- La limite d'âge pour les spécialistes techniques Médecine est fixée à 60 ans, dans la mesure où leur condition physique le permet. Indépendamment de son jour de naissance lorsqu'il atteint cette limite, le spécialiste technique Médecine quitte ses fonctions le 31 décembre de l'année considérée.
- Le spécialiste technique Médecine informe le responsable régional de la discipline ou la direction médicale le plus tôt possible, mais au minimum trois mois avant de se retirer.
- La Rega ainsi que les responsables régionaux Médecine, en concertation avec les comités des associations régionales/du SAS peuvent, face à des motifs graves, exclure un spécialiste technique Médecine.
- L'équipe de formation SAS se réserve le droit d'exclure un spécialiste technique Médecine qui ne remplit pas les exigences techniques ou qui n'a pas réussi la formation continue.

Règlement d'exception

L'équipe de la formation SAS tranche les éventuelles exceptions.

Equipement

- L'équipement de base personnel est évalué et défini par l'équipe de formation SAS, en concertation avec la direction médicale de la Rega.
- Le spécialiste technique Médecine reçoit une gamme élargie d'équipement médical et de médicaments dans un sac à dos, mis à disposition par la Rega.
- Le spécialiste technique Médecine est responsable de son entreposage dans les règles de l'art ainsi que de son entretien régulier.
Cette affectation comprend les tâches suivantes:
 - Réassortir après les interventions auprès du stock central de la Rega, en utilisant le formulaire dédié
 - Contrôler les produits anesthésiants
 - Vérifier les dates de péremption et, le cas échéant, procéder à des échanges via le stock central de la Rega
 - Envoyer rapidement la documentation des interventions médicales à la direction médicale Rega/SAS

Validité

Dans le cadre de la formation modulaire des spécialistes techniques SAS, le présent document entre en vigueur le 30.10.2015.